



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

**DEMANDE D'ANNULATION ET D'EMISSION D'UN BON D'AVOIR
DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID-19
(VALABLE POUR LES SEJOUR THERMAUX RESAPLUS, MINI-CURES & SPA
DEBUTANT DU 16 MARS AU 15 SEPTEMBRE 2020)**

Dans le cadre de [l'Ordonnance 2020-315 édictée le 25 mars 2020 par le Gouvernement](#), les montants versés à titre d'arrhes, d'acompte ou de pré-paiement pour les séjours jusqu'au 15 septembre 2020, seront **conservés par la Chaîne Thermale du Soleil, et convertis en BON D'AVOIR** du même montant.

Cet avoir, d'une **validité de 18 mois**, vous permettra de **réaliser un prochain séjour** dans l'un de nos Etablissements. Si vous ne pouvez pas réaliser un nouveau séjour ultérieurement, cet avoir vous sera remboursé, à l'issue des 18 mois, en en faisant la demande écrite auprès de nos Services de Réservation.

Cette Ordonnance, prise en urgence par le Gouvernement, a pour objectif de **sauvegarder les entreprises françaises du dépôt de bilan et de licenciements économiques**. A l'échelle de notre entreprise, la Chaîne Thermale du Soleil, cette ordonnance nous permet, grâce aux arrhes que vous nous avez versées, de **payer les salaires** de nos équipes ces 3 prochains mois, **payer nos fournisseurs, financer la maintenance à minima** des installations thermales.

Ainsi, nous en appelons à votre sens civique, à votre solidarité et à votre bienveillante compréhension.

Nous vous informons que, si vous souhaitez, non pas annuler votre réservation, mais reporter votre réservation initiale sur la fin de l'année 2020 ou l'année 2021, **une démarche simplifiée, et sans-frais est à votre disposition**, en contactant notre Service de réservation [par email](#) (merci de suivre les consignes indiquées dans l'email, en cliquant sur le lien « email »).

Ce formulaire nous permet de traiter votre demande d'annulation de séjour thermal, et de reprendre contact avec vous pour finaliser votre dossier.

Merci de remplir les informations pour TOUS les curistes concernés par votre réservation (maximum 4 ; si votre dossier est plus important, merci de contacter nos service).

Remplissez, imprimez, signez et adressez par courrier postal ce formulaire à l'Etablissement Thermal où vous aviez réservé ([liste des adresses postales](#)).

Vous recevrez chez vous (e-mail ou domicile du curiste 1) un Bon d'Avoir correspondant au montant des arrhes que vous aviez versées, ou bien nous vous contacterons pour plus de précisions et solder votre dossier.

Nous vous remercions vivement et sincèrement pour votre compréhension, et vous assurons de tout notre engagement afin de limiter le plus possible les embarras occasionnés par cette situation exceptionnelle.

La Direction Générale
et toutes les Equipes de la Chaîne Thermale du Soleil

DATE DE LA DEMANDE D'ANNULATION (JJ/MM/2020) :

CURISTE 1

PRENOM

NOM

NUMERO DE CLIENT

NUMERO DE DOSSIER

ADRESSE (N° + VOIE)

CODE POSTAL

VILLE

STATION THERMALE

NOM DE L'HEBERGEMENT (si Chaîne Thermale)

CURE RESERVEE (RH, VR, R+V, Mini-cure, formule Spa)

DATE DE DEBUT DE CURE

CURISTE 2

PRENOM

NOM

NUMERO DE CLIENT

CURE RESERVEE

(RH, VR, R+V, Mini-cure, formule Spa)

CURISTE 3

PRENOM

NOM

NUMERO DE CLIENT

CURE RESERVEE

(RH, VR, R+V, Mini-cure, formule Spa)

CURISTE 4

PRENOM

NOM

NUMERO DE CLIENT

CURE RESERVEE

(RH, VR, R+V, Mini-cure, formule Spa)

SIGNATURE